



BP REH

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Hippique - Formation continue -



Principaux débouchés

Devenir responsable d'entreprise hippique (entraîneur d'écurie de trot, galop, d'établissement équestre ou d'écurie de propriétaire), responsable du piquet de chevaux (premier garçon, groom), responsable des déplacements du piquet de chevaux (garçon de voyage, groom), soigneur responsable d'écurie, responsable d'élevage.

Objectifs visés et Évaluables

- Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information,
- Situer les enjeux sociétaux et environnementaux liés au secteur hippique ,
- Caractériser le fonctionnement de l'entreprise hippique dans un contexte de durabilité,
- Organiser les prestations et les activités de l'entreprise en lien avec les publics accueillis ,
- Gérer le travail au sein de l'entreprise hippique dans le respect de la législation, de la santé et de la sécurité au travail,
- Réaliser le suivi administratif et économique de l'entreprise hippique ,
- Commercialiser les produits et prestations de l'entreprise hippique dans le respect du cadre réglementaire ,
- Elaborer un projet professionnel lié à une entreprise hippique ou de salariat dans le secteur hippique,
- Assurer la conduite et l'entretien d'une cavalerie dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal ,
- Gérer le travail et la valorisation du cheval dans le respect de la réglementation, du bien-être animal, de la sécurité et de la santé au travail ,
- UCARE 1 et UCARE 2 : Unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi .

Conditions du métier

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité professionnelle dans diverses structures (associations, centre ou ferme équestre...) dédiées tout ou partie à l'équitation. On peut distinguer trois catégories :

- l'enseignement de l'équitation,
- l'organisation et l'encadrement de promenades, randonnées (tourisme équestre),
- la prise en pension, le débouillage, la préparation aux concours, la valorisation et la commercialisation des jeunes chevaux.

Contact

CFPPA Les Vaseix-Bellac
Les Vaseix
87430 Verneuil sur Vienne
05.55.48.44.30
cfppa.limoges@educagri.fr

Public ciblé

- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Particuliers

Pré-requis

Pré-requis réglementaires : Avoir 18 ans
Satisfaire aux tests de positionnement internes écrits et techniques.
Niveau Galop 3 minimum.

Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement, de la demande de financement ainsi qu'à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

Conditions d'inscription

Après réalisation d'un positionnement.

Modalités d'alternance

Le parcours standard comprend 945 h en centre et 308 h en entreprise.
La volumétrie horaire est communiquée à titre informatif.

Une proposition individualisée sera formalisée à l'issue de la phase de positionnement pédagogique et administratif, en fonction des résultats obtenus.

Modalités d'adaptation du parcours

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques.
- Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement, la validation des acquis académiques (VAA), la validation des acquis et de l'expérience (VAE) (selon diplôme visé).
- Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »

Equivalences et passerelles

Pas de liens vers d'autres certifications professionnelles, certifications, habilitations.

Modalités pédagogiques

Articulation entre activités menées en centre de formation et en entreprise (stages). En centre, formation dispensée en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de groupe, mise en situation, études de cas). Dans le cadre de cette formation, une part des enseignements peut être proposée en distanciel synchrone et asynchrone.

Contenus principaux de la formation

UNITÉS CAPITALISABLES GÉNÉRALES	
Communication et expression - Mathématiques - Informatique	Caractéristiques des équidés en lien avec leur valorisation - Enjeux de l'activité hippique
UNITÉS CAPITALISABLES PROFESSIONNELLES	
Diagnostic global de l'entreprise hippique	Organisation des prestations et activités en lien avec les publics accueillis
Gestion du travail au sein de l'entreprise hippique dans le respect de la législation, de la santé et de la sécurité du travail	Suivi administratif et gestion de l'entreprise hippique
Commercialiser les produits et prestations de l'entreprise hippique dans le cadre réglementaire	Élaborer son projet professionnel
UNITÉS CAPITALISABLES TECHNIQUES	
Assurer la conduite et l'entretien d'une cavalerie dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal	Gérer le travail et la valorisation du cheval dans le respect de la réglementation, du bien-être animal, de la sécurité et de la santé au travail
UNITÉS CAPITALISABLES D'ADAPTATION RÉGIONALE À L'EMPLOI	
Organiser une manifestation dans une structure équestre	Animer une séance de médiation à pied avec des équidés
Sensibilisation aux problématiques des enjeux numériques et des valeurs citoyennes	

Validation de la formation

Mode de validation	De niveau :	Inscrit au RNCP n° :	Certificateur :	Date d'enregistrement de la certification JO/BO :
Diplômant	4	14518	Ministère de l'Agriculture de la Souveraineté Alimentaire	01/06/2012

Modalités d'évaluation

Système d'évaluation par UC. Possibilité de Validation des Acquis Académiques en fonction des diplômes obtenus antérieurement. Chaque Capacité intégralement obtenue donnera lieu à la délivrance d'un certificat de bloc de compétences inscrit au RNCP.

Passage par blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme RNCP14518BC01 - UCG1 à RNCP14518BC01 - UCG10.

Suite de parcours

Possibilité d'accéder à un autre diplôme de niveau 4 (Certificat de Spécialisation) ou un diplôme de niveau 5 (Brevet de Technicien Supérieur).

Rémunération

Selon le financement envisagé, et après étude de votre situation, une rémunération pourra éventuellement vous être proposée.

Tarifs et modes de financement

Cette formation est financée par la Région Nouvelle Aquitaine et cofinancée par le FSE

En fonction de votre statut, différentes solutions existent pour financer votre projet de formation (Transition Pro, mon compte CPF, France Travail, Fonds personnels, Fonds de formation Vivéa... etc...)

Pour consulter nos tarifs, rendez-vous sur notre site internet : <https://cfppa.epl-limoges-nord87.fr/wp-content/uploads/2023/04/Tarifification-FPCA-27-03-2023.pdf>

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner et vous fournir une proposition tarifaire personnalisée.

Chiffres clés

Taux (sessions 2022 à 2024 tous sites confondus dispensant la formation)			Taux (session 2023 à 2024 tous sites confondus dispensant la formation)
Insertion professionnelle à 6 mois	Réussite à l'examen	Satisfaction	Insertion dans le métier visé
100%	88%	100%	100%

Contacts

Centre de Formation Professionnelle et Promotion Agricoles de la Haute-Vienne (CFPPA 87)

Site des Vaseix Les Vaseix
87430 Verneuil/Vienne
05.55.48.44.30

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches :

Développeur de la formation continue :

(Fonds individuels/mutualisés) : Murielle LEROUX-GATEAU

Tél : 07.85.24.02.26

Mail : murielle.le-roux-gateau@educagri.fr

(Fonds publics) : Corinne VIGNAUD - Les Vaseix

Tél : 05.55.48.44.31

Mail : corinne.vignaud@educagri.fr

Coordinatrice du BP Responsable d'Entreprise Hippique :

Mme Aude-Lyne LE GALL

Tél : 05.55.48.44.30 Mail : aude-lyne.le-gall@educagri.fr

Référente administrative :

Corinne VIGNAUD

Tél : 05.55.48.44.31

Mail : corinne.vignaud@educagri.fr

Référente handicap :

Estelle NGUYEN

Tél : 05.55.48 44 30

Mail : estelle.nguyen@educagri.fr